



**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL N°8  
DU 01 août 2014**

**Présents :**

**BENGUELLA Sylvie ; BONVALOT Pascal ; BOUVARD Martial ; COURGEY Claude ; CHUZEVILLE Jean-Paul ; CULOT François-Xavier ; JACOULET Bernard ; JUPILLE Gérard ; MILLET Catherine ; MUSIAUX Marie-Pierre ; SALVI Delphine ; SALVI Thierry**

**Absents excusés : MENETRIER Nathalie**

**DUCROUX Séverine avec procuration à CULOT François-Xavier**

**ARTAUX Laurence avec procuration à BOUVARD Martial**

Secrétaire de séance : SALVI Delphine

La séance est ouverte à 20h30

Le compte rendu de la séance du 3 juillet 2014 est approuvé à l'unanimité

**Convention avec les Petites Cités Comtoises de Caractères.**

Le maire présente au conseil municipal une convention concernant la réalisation de cartes postales sonores intitulées *Petits Bruits de Caractère*. Cette opération a pour but de mettre en valeur et de faire connaître le patrimoine des communes du réseau des PCCC.

Cette mission sera confiée à des professionnels avec la participation des élèves du collège Les Villanelles de Rougemont. En contrepartie, il est demandé une participation financière de 500 euros aux communes adhérentes au projet.

Le conseil municipal se prononce, à l'unanimité, favorable à ce projet.

**Travaux de la nouvelle Station d'Épuration.**

Le maire rappelle que les représentants des sociétés ayant répondu à l'appel d'offres : HYDREA, TECHFINA et SOGEA ont été auditionnés le 30 juin. Suite à cette audition, ils ont dû répondre à plusieurs questions techniques et revoir leur proposition financière avant le 24 juillet. Les réponses ont ensuite été étudiées par le cabinet BEREST qui en a fait la synthèse lors de la réunion de la commission d'appel d'offres, en mairie, le vendredi 1<sup>er</sup> août, avec les représentants des communes partenaires. Lors de cette réunion, s'appuyant sur les informations techniques, la commission s'est prononcée favorable au choix de la société SOGEA basée à Pont à Mousson (54).

Les membres de la commission précitée présentent au conseil municipal les trois projets et leur proposition de retenir la société SOGEA.

Le maire informe que la société SOGEA a obtenu 47 points sur 50 pour la partie technique et 50 points sur 50 pour la meilleure offre financière. Il rend compte au conseil municipal que la société précitée avait tout d'abord fait une première offre à 1 697 000 euros HT puis, suite à l'audition, elle en avait proposé une nouvelle d'un montant de 1 554 990 euros. Certaines prestations supplémentaires ayant été retenues, le montant final proposé par SOGEA est de : 1 650 095,20 euros HT.

Le conseiller, Jean-Paul Chuzeville, précise que ce prix est forfaitaire, il n'impliquera donc pas de plus-values.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de la commission d'appels d'offres et autorise le maire à signer l'acte d'engagement avec la société SOGEA.

## **70<sup>ème</sup> Anniversaire de la libération de Rougemont**

Le maire informe le conseil municipal du déroulement de la cérémonie du souvenir qui se déroulera le dimanche 14 septembre 2014

- Cérémonie à la Nécropole
- Saut de parachutistes
- Cérémonie Place de la Mémoire
- Défilé des membres de l'association des anciens parachutistes du Doubs.
- Dépôt de gerbes
- Appel des morts
- Remise de la médaille du 70<sup>ème</sup> Anniversaire de la Libération de Rougemont aux anciens combattants de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale.
- Apéritif Concert

Avec la participation de la Chorale « Ruramusique » et de « La Lyre Vercelloise ».

## **Renouvellement de contrat de Monsieur Eric Gillot**

Le maire rappelle que Monsieur Eric Gillot était chargé de réaliser des travaux de rénovation de la salle du conseil durant le mois de juillet. Cependant il a été sollicité pour d'autres tâches durant cette période, principalement la réparation de la main courante de la passerelle du parc Le Breuil mais aussi le fauchage, en remplacement de Mr Eric Chambrette.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de renouveler le contrat de monsieur Eric Gillot durant le mois d'Août.

## **Voie verte, « convention avec Réseau Ferré de France »**

Le maire rappelle que les anciens maires-délégués de Montferney et de Chazelot souhaitaient que l'ancienne voie ferrée puisse devenir une voie piétonnière reliant Montferney au croisement avec la rue des Juifs. Différents courriers avaient été adressés sans succès à RFF depuis 2011 et plusieurs appels téléphoniques étaient restés infructueux. La relance d'un courrier de 2013, accompagné d'un récapitulatif de nos démarches, nous a enfin permis d'obtenir une convention qui fixe les modalités de cet accord :

- Effectuer un état général des lieux,
- Effectuer un état des ouvrages d'arts,
- Prendre à charge de la commune les travaux de transformation en voie piétonnière et de sécurité.

Les élus de l'opposition demandent qu'une estimation financière soit faite avant de signer cette convention. Le maire répond qu'il est mentionné dans la convention de faire un état des lieux avant signature et qu'il ne comptait pas signer cette convention sans avoir une estimation financière. Il demande donc l'autorisation au conseil municipal de prendre contact avec Réseau Ferré de France et de faire établir une estimation financière.

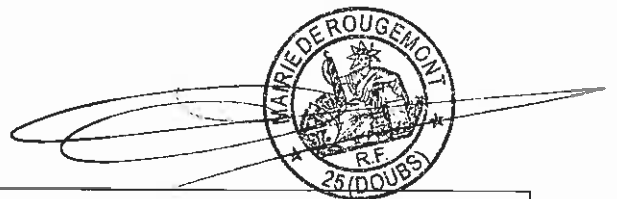
Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette demande.

## **Divers**

Le 1<sup>er</sup> adjoint Bouvard Martial profite de cette réunion pour remercier les membres du conseil municipal et du comité des fêtes ayant participé à la préparation et au bon déroulement de cette grande et belle manifestation qu'est la Grande Fouille.

Le maire lui présente ses plus vives félicitations.

La séance est clôturée à 22h15.



**Prochaine séance**  
**Vendredi 05 septembre 2014**